

Nouvelle homologation d'automotrices transformées

Pour remplacer leur parc vieillissant d'engins moteurs pour le trafic marchandises, les Chemins de fer du Jura (CJ) ont fait l'acquisition d'automotrices usagées du chemin de fer Frauenfeld – Wil. Les motrices doivent aussi être engagées en service voyageurs les jours de forte affluence. Ceci implique l'adaptation pour circuler avec des voitures-pilotes existantes. Les modifications consistent à adapter les circuits électriques à la tension d'alimentation plus élevée des CJ, de modifier la hauteur des attelages automatiques, le remplacement du dispositif de contrôle de la marche des trains et l'aménagement pour le trafic marchandises lourd.

Emch+Berger a été mandaté pour préparer le dossier qui permet d'obtenir l'autorisation d'exploiter définitive de ces automotrices. Ceci comporte l'établissement des procès-verbaux de la mise en service statique comme dynamique et la rédaction du rapport d'expertise pour l'Office fédéral des transports (OFT). Les courses d'essai ont permis de déterminer le rapport de freinage et de valider les charges remorquées. Les défauts constatés ont été levés jusqu'au contrôle technique de sécurité par l'OFT. Emch+Berger a assuré la coordination entre les différents partenaires. Il fallait assurer que les modifications des trois automotrices s'effectuent à l'identique afin de faciliter la maintenance.

**Lieu**

Tavannes

Client

Chemins de fer du Jura

Période: 2014 - 2015**Nos prestations**

- Coordination des entreprises participant à la transformation
- Aide lors de la détermination des cheminements des nouveaux câbles électriques
- Documentation des travaux de modification
- Contrôle des points de fixation du nouvel appareillage
- Rédaction du procès-verbal de la mise en service statique comme dynamique
- Evaluation des essais de freinage
- Contrôle de l'enregistrement correct des marquages par le tachygraphe électronique